



**Direction du développement
des associations et des quartiers**
Pôle territorial ST SERGE-SAVARY

Date : 10 juillet 2020

*Dossier suivi par : Mohamed Atmani
développeur territorial*

Contact : mohamed.atmani@ville.angers.fr

Portable : 06 08 02 58 35

APPEL A PROJET ARTISTIQUE
Fresque sur la thématique du végétal
Sur un porche et un escalier

CONTEXTE

La Ville d'Angers souhaite conduire un projet de renouvellement urbain au sein de l'îlot Savary à Angers. Cet îlot composé de trois barres d'immeuble, est actuellement encerclé d'une copropriété qui forme une ceinture minérale.

Les études de faisabilité sont actuellement en cours et une réunion d'information en direction des habitants se déroulera à la rentrée. Actuellement l'image de petit quartier en bordure du centre-ville offre une image d'un quartier défraîchi à dominante minérale. Afin de corriger tout cela, un projet d'embellissement est né à la fois pour embellir le quartier mais également pour gérer l'attente des habitants avant la transformation urbaine.

Ce projet d'embellissement par le végétal, tente d'impliquer les habitants par le verdissement des façades via leurs balcons mais également au travers des plantations dans leur quartier.

Ce projet rassemble plusieurs partenaires impliqués dans la vie de quartier.

Les principaux enjeux de ce projet :

- Sensibiliser les habitants aux questions environnementales
- Impliquer les jeunes habitants dans l'embellissement de leur cadre de vie
- Permettre une approche de l'art accessible à tous au travers d'une œuvre en pied d'immeuble
- Permettre de positiver un espace marqué par du deal en le rendant beau
- Désenclaver le quartier en donnant envie à des personnes extérieures de venir

Le projet : Réaliser une fresque sur porche et un escalier autour de la thématique du végétal dans le cadre d'un chantier impliquant 6 jeunes de 15 à 25 ans (bourse projet pour les 3 mineurs et rémunération individuelle pour les 3 majeurs).

Certaines contraintes techniques liées au travail en hauteur seront à adapter en fonction de la réglementation en vigueur.

Les candidats devront proposer un projet qui prenne en compte la thématique du végétal et qui implique de jeunes habitants dans sa réalisation. Cette fresque sera non seulement et naturellement ouverte aux habitants de l'ilot mais également une œuvre attractive pour des personnes extérieures.

L'artiste devra associer les jeunes à la réalisation des fresques ce qui nécessite des compétences artistiques et pédagogiques.

Les jeunes seront toujours accompagnés par un éducateur, un animateur de la maison de quartier ou un professionnel de l'insertion sur les temps de création.

HORAIRES : 9h-12h et 13h-16h

LE SITE (cf photos ci-dessous)

- **Lot 1** : Un escalier de 26 marches partant du 11 passage Savary vers le 56 boulevard St Michel.
- **Lot 2** : Un porche entre le 9 et 11 Passage Savary 12 mètres de profondeur, 4 mètres de hauteur (dimension à reprendre avec l'intervenant)

CONDITIONS FINANCIERES

Enveloppe de 6 000€ d'honoraires TTC pour les 2 lots

Ce montant inclut le transport et l'hébergement pris en charge directement par l'artiste pour la réalisation du projet, le temps de préparation en amont et un temps minimum de 10 journées de présence avec les jeunes (en journée complète ou demi-journée) le planning et les jours d'interventions seront discutés avec l'artiste retenu.

Les frais de matériaux pour la réalisation de son œuvre seront pris en charge par la ville d'Angers pour un montant maximum de 2000€. Un budget prévisionnel devra être présenté.

Le cadre juridique, technique et financier de l'appel à projet sera détaillé dans un contrat signé entre l'artiste retenu et la Ville d'Angers.

CALENDRIER

Date limite d'envoi des candidatures : **SEMAINE 34**

Jury de sélection : **SEMAINE 35 (26 aout à 11h)**

Annnonce du lauréat : **SEMAINE 36**

Réalisation : **SEMAINES 38 et 39**

Evènement d'inauguration : date à programmer

MODALITES de participation :

Les dossiers de candidatures sont à adresser au plus **tard semaine 34** à :

Mohamed ATMANI

Pôle territorial Centre-ville – Saint Serge – Ney – Chalouère /Angers

5, allée du haras - BP 80011 - 49000 ANGERS

Tél : 02 41 79 45 16 – Courriel : mohamed.atmani@ville.angers.fr

Ils devront intégrer :

- Un dossier d'artiste avec un portfolio et un CV détaillé,
- Un numéro Agessa ou numéro de SIRET,
- Une note d'intention, accompagnée si possible d'une esquisse ou autre présentation visuelle du projet, pour chaque lot,
- Une fiche technique détaillée du projet avec les matériaux utilisés et le temps d'intervention envisagé avec les jeunes,
- Un budget prévisionnel.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

CONTACTS

Mohamed ATMANI

Développeur Territorial

Direction du Développement des Associations et des Quartiers

Pôle territorial Centre-ville – Saint Serge – Ney – Chalouère /Angers

5, allée du haras - BP 80011 - 49000 ANGERS

Tél : 02 41 79 45 16 – Courriel : Annie.denieulle@ville.angers.fr

VISUELS DES EMPLACEMENTS



Escalier Vue depuis le boulevard St Michel (56)



Escalier vue depuis le 11 Passage Savary (intérieur de l'ilot)

Vues coté Avenue Pasteur

